

**Réunion thématique**  
**Communiquer et sensibiliser les communes sur les espèces  
exotiques envahissantes**

**Enjeux et outils**

**Orléans, le 18 octobre 2018**



# Compte-rendu

*Avec le soutien de :*

## BILAN

Cette réunion a rassemblé 16 participants. Les échanges autour des présentations ont permis de préciser les enjeux, difficultés et opportunités de la sensibilisation des communes et notamment des élus sur la thématique des espèces exotiques envahissantes. Des pistes de travail ont également été identifiées pour développer un ensemble d'outils destinés à appuyer les coordinateurs territoriaux dans leurs échanges avec les communes.

L'ensemble des présentations et des documents relatifs à ce séminaire sont accessibles sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : [centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com).

## SOMMAIRE

BILAN.....	2
SOMMAIRE.....	2
CONTEXTE ET OBJECTIFS .....	3
PRESENTATIONS .....	3
La communication au sein du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne – Sylvie VARRAY (FCEN) .....	3
La communication : écueils à éviter et réussites – Sandrine POIRIER, (FCEN) .....	4
Retour sur le congrès « How to communicate on pests and invasive alien plants » - Portugal, 2013 – Stéphanie HUDIN, (FCEN) .....	4
Stratégies d'intervention sur les plantes exotiques envahissantes – se comprendre et dialoguer pour agir de concert – Maxime GUERIN (Plante et Cité) .....	5
Le kit de communication à destination des communes du groupe de travail sur les Plantes invasives de la région Centre-Val de Loire – Charline TEFFAUT, (CEN Centre-Val de Loire)...	5
<b>VERS UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE SUR LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES A DESTINATION DES COMMUNES.....</b>	<b>7</b>

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

De nombreuses espèces exotiques ont été et continuent d'être introduites en France, de manière volontaire ou non. Quel que soit le vecteur de l'introduction, ces espèces sont souvent relâchées dans les milieux naturels par méconnaissance des impacts qu'elles peuvent avoir sur ces milieux. Afin de prévenir de nouvelles introductions, il est nécessaire de sensibiliser largement l'ensemble des différents acteurs concernés par ces espèces, grâce à une communication structurée.

Lors des journées d'échange de bassin organisées en novembre 2016 par la FCEN, un atelier de travail avait été consacré à la communication : « cibles et enjeux de la sensibilisation sur les invasions biologiques ». Cet atelier a mis en évidence qu'une grande diversité d'acteurs sont confrontés aux problématiques associées aux espèces exotiques envahissantes, qu'ils soient utilisateurs, gestionnaires ou autre (médecins, vétérinaires, etc.). Cela entraîne une importante variété des messages à véhiculer sur cette thématique (bons gestes, circulation des données, impacts, aspects réglementaires, formation, etc.).

Plusieurs coordinations territoriales ont soulevé des difficultés pour que leurs messages atteignent les communes, en particulier les élus. Il est en effet essentiel de les sensibiliser à la thématique des invasions biologiques et à la nécessité d'agir dès la détection d'une nouvelle espèce invasive sur leur territoire. Il a donc été proposé de réunir un groupe de personnes pour une réflexion commune sur cette problématique.

L'objectif général étant l'appropriation de la thématique par les collectivités, en particulier les communes et les élus, grâce à :

- ⇒ Des modalités adaptées à ce public ;
- ⇒ L'identification des besoins en outils de communication mutualisée.

## PRESENTATIONS

### **La communication au sein du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne – Sylvie VARRAY, chargée de mission Loire à la FCEN**

Depuis sa création en 2002, le groupe de travail « plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » a favorisé l'échange, l'amélioration des connaissances scientifiques et techniques, le retour d'expériences et la réalisation d'outils partagés sur la gestion des plantes aquatiques. Il est animé depuis 2007 par la FCEN. Une stratégie de gestion et un programme d'actions 2014-2020 pour le bassin Loire-Bretagne ont été validés en 2015 par le groupe de travail et ses partenaires. Sur base de cette stratégie, l'objectif est de coordonner les lignes directrices d'approche de la thématique et les actions pertinentes à l'échelle du bassin versant, en cohérence avec les dynamiques européenne et nationale. Sa mise en œuvre est réalisée en lien avec les coordinations territoriales, véritables relais entre les échelles bassin et locales. Cette stratégie est la première ayant pour échelle d'application un bassin hydrographique majeur en France et sa mise en œuvre est soutenue dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2014-2020.

Echanges : Certains représentants des collectivités se déplacent parfois lors des journées techniques organisées, mais ne sont pas présents lors des réunions du groupe de travail de bassin. Plusieurs personnes impliquées dans les collectivités (techniciens et élus) ont assisté à la journée technique sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieu urbain, qui s'est déroulée à Avoine en juin 2018.

## La communication : écueils à éviter et réussites – Sandrine POIRIER, chargée de communication à la FCEN

Les concepts clés de la communication sont les suivants :

- ⇒ Le décalage émetteur/récepteur : un message est transmis par un émetteur (source) à un récepteur (cible) *via* un canal (voix, dessin, etc.) et un média (exposition, présentation orale, coup de téléphone). Il y a cependant toujours des interférences (ou « bruit », ex : fatigue, mauvaise maîtrise de la langue, etc.) et une différence entre le message transmis et le message compris.
- ⇒ Le triangle de la communication : (3 concepts clés pour réussir une bonne communication)
  - Définir des objectifs : cognitif, affectif, comportemental (ex : 30 communes informées), en adaptant le vocabulaire
  - Sélectionner les cibles en affinant la liste des destinataires et en personnalisant les envois (ex : élus des collectivités)
  - Identifier les actions (ex : plaquette, journée, site web...)  
Il est ensuite nécessaire de réaliser un planning de diffusion (anticiper le stockage, le colisage, évaluer les coûts) et de suivre l'impact du message transmis.

Les professionnels de la communication sont de bons conseils pour estimer les coûts de production d'un support de communication, il ne faut pas hésiter à les contacter.

Les collectivités, cibles qui nous intéressent ici, utilisent à la fois la communication numérique (newsletter, médias sociaux...), papier (magazine, affiche...) ainsi que le bouche à oreille. Les relations avec les médias sont majoritaires (CP, dossiers de presse), ce sont effectivement de bonnes cibles pour démultiplier l'audience.

### Remarques :

- ⇒ Il faudrait être d'avantage présent lors des rencontres entre élus ou entre agents communaux, pour les informer sur les problématiques associées aux espèces exotiques envahissantes. Cela permettrait également de créer un échange sur leurs intérêts et leurs connaissances de cette thématique.
- ⇒ Il ne faut pas oublier qu'il y a souvent un décalage entre la perception réelle du public et celle de l'élu. Ces derniers doivent notamment réagir face à des plaintes qui ne correspondent pas la réalité de terrain.

## Retour sur le congrès « How to communicate on pests and invasive alien plants » - Portugal, 2013 – Stéphanie HUDIN, directrice de programmes à la FCEN

La communication doit être adaptée au contexte social du public cible : en France (pays des droits de l'Homme et de la liberté) le vocabulaire guerrier est peu utilisé pour parler de la lutte contre les EEE, en comparaison aux Pays Anglo-Saxons. L'amélioration des connaissances (*via* la formation par exemple) est efficace pour faire évoluer les pratiques : au Portugal par exemple, divers chantiers nature organisés pour une quinzaine de personnes ont permis une bonne sensibilisation des personnes impliquées et des changements significatifs de comportement.

Pour toucher un large public, il est important de multiplier les supports de communication et la redondance des messages en utilisant un vocabulaire simple. En Belgique, la publication dans différents médias et la participation à divers événements a permis, au fil du temps, de sensibiliser efficacement différents acteurs professionnels liés à la filière horticole (paysagiste, magasin, entrepreneurs, concepteurs, formateurs).

### Echanges :

Il y a plusieurs messages possibles à diffuser auprès des professionnels horticoles vis-à-vis des EEE : ne pas commercialiser du tout d'EEE, utiliser des listes de substitution, favoriser les plantes annuelles pour limiter les risques, se concentrer sur les plantes locales ou mettre en terre préférentiellement des plants stériles (l'exemple des renouées a montré que ce n'est pas une solution idéale). Il semblerait que les meilleures solutions et les plus faciles à mettre en place soient la création de listes de substitution et l'utilisation préférentielle de plantes locales. Par contre, il faut toujours s'informer, car c'est une problématique dynamique et de nouvelles EEE sont régulièrement identifiées.

### **Stratégies d'intervention sur les plantes exotiques envahissantes – se comprendre et dialoguer pour agir de concert** – *Maxime GUERIN, chargée d'étude à Plante et Cité*

Les notions associées aux plantes exotiques envahissantes par différents publics (producteurs, gestionnaires, paysagistes, pépiniéristes) sont différentes. La compréhension des grands concepts associés aux EEE varient en faisant plus ou moins consensus. Les aspects « naturalisation » et « prolifération » sont compris de la même façon, par opposition aux :

- ⇒ Impacts : Santé ? Economie ? Environnement ? Quid des impacts positifs ?
- ⇒ Origines : Indigènes vs exotiques important peu pour certains, qui utilisent davantage la notion « d'espèce introduite ». Peu de distinction entre variétés spontanée et horticoles.
- ⇒ Espèces et populations : Peu de distinction entre les cultivars/variétés horticoles et les populations spontanées

Différentes notions cohabitent dans les corps de métier, malgré l'objectif commun de « gestion de populations d'EEE ». Il faut choisir le vocabulaire approprié selon le public. Ces différences expliquent que certaines listes régionales d'EEE produites par des CBN soient utilisées de façon inadaptée localement (comme des listes d'interdiction) ou inutilisées (problème d'appropriation). Lors de la mise à jour des listes, il faudrait favoriser les démarches communes (avec les professionnels) et idéalement distinguer les espèces causant des dommages dans les espaces naturels, des espèces envahissantes qui font consensus en milieu plus urbain.

En ce qui concerne les plans de gestion des EEE, ils sont majoritairement mis en place par les propriétaires, dans le but de préserver le paysage ou de limiter la concurrence avec les végétaux plantés. La majorité des décideurs mène des actions à court terme et souhaite éradiquer les populations d'EEE (ce qui est presque impossible). Ils organisent leurs interventions selon les moyens dont ils disposent (personnel, technique, financier). L'échelle des PDG est principalement le site, une réflexion territoriale peut être engagée s'il y a un accompagnement.

### **Le kit de communication à destination des communes du groupe de travail sur les Plantes invasives de la région Centre-Val de Loire** – *Charline TEFFAUT, chargée de mission au CEN Centre-Val de Loire*

Le groupe de travail plantes invasives (GTPI) de la région Centre-Val de Loire est la déclinaison territoriale du groupe de travail de bassin. Il a été constitué en 2008 à l'initiative de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et est piloté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (structure animatrice) et par le CBN du bassin parisien (bancaisation des données et restitutions cartographiques). A sa création, les collectivités et le grand public ne faisaient pas partie des cibles des actions du groupe de travail. La problématique touchant cependant un grand nombre d'acteurs différents dont ceux cités précédemment, plusieurs actions sont mises en œuvre pour ces publics. La charte d'engagement des collectivités a pour objectif

d'encourager les communes à ne plus implanter certaines espèces listées sur leur territoire. Pour les aider dans cette démarche, le GTPI propose des moyens de gestion, de formation, de communication auprès du grand public et des administrés. Elle fait partie d'un kit de communication comportant également des affiches, des communiqués de presse et d'autres outils permettant aux communes de s'approprier la thématique.

Echanges :

- ⇒ Bilan de l'utilisation du kit de communication : en octobre 2018, 5 communes ont signé la charte d'engagement. C'est un outil relativement lourd à animer pour le CEN Centre-Val de Loire et peu de temps peut encore lui être accordé. Quelques chiffres peuvent cependant informer sur l'impact de cet outil : page web consultée 2000 fois, pendant 4-5 min, le kit complet a été téléchargé 80 fois. Il serait intéressant de faire un sondage auprès des communes pour se renseigner sur la réelle appropriation de l'outil. Certains éléments graphiques issus de la charte ont été bien repris, comme des bandeaux de bas de mail par exemple.
- ⇒ Dans le cadre du plan biodiversité, les EEE seront interdites dans tous les aménagements publics d'ici 2020. Dans ce cadre, la charte d'engagement pourrait être valorisée à plus grande échelle que celle du bassin de la Loire et accompagner la création de marques « végétal local ». Il ne faut cependant pas oublier le contexte général, il faut d'abord parler de l'érosion de la biodiversité et expliquer ce concept avant de traiter d'EEE.

# VERS UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE SUR LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES A DESTINATION DES COMMUNES

## Echange général sur la communication vers les communes

Dans un premier temps, les participants ont été invités à s'exprimer sur les enjeux, les opportunités et les difficultés de la communication vers les communes concernant les espèces exotiques envahissantes.

- **Les enjeux :**
  - Informer et sensibiliser les élus ;
  - Aider à la prise de décision ;
  - S'approprier la thématique ;
  - Responsabiliser les acteurs de la commune ;
  - Accompagner la transition écologique et l'élaboration de stratégies communales en faveur de la biodiversité (dont les atlas).
- **Les opportunités :**
  - S'appuyer sur les enjeux économiques, sanitaires et/ou de sécurité (routes et visibilité) ;
  - Les agents techniques sont plus facilement ou plus difficilement convaincus ;
  - Les EEE peuvent être une porte d'entrée pour parler de biodiversité ;
  - Valoriser l'exemplarité de sa commune (arrêtés communaux, chartes, etc.)
  - Faire le lien avec les démarches nationales et les listes d'espèces réglementées ;
  - S'appuyer sur les sciences participatives pour impliquer les citoyens ;
  - Accompagner les collectivités sur des thématiques environnementales comme la Gemapi par exemple, dans lesquelles les EEE peuvent être abordées.
- **Les difficultés :**
  - Identifier un vocabulaire commun ;
  - La multiplicité et le changement des interlocuteurs: d'après certains agents techniques, l'élu n'est pas le niveau de décision le plus pertinent pour l'organisation de la gestion sur le terrain ;
  - Les écarts entre ce qui est compris et la réalité ;
  - Le niveau d'intérêt et le degré de connaissance de l'élu ;
  - La volonté de certaines communes de sous-traiter la gestion et l'attente de résultats concrets ;
  - Adapter le message en fonction de la taille de la commune et de sa situation (milieu rural/urbain) ;
  - S'adapter aux perceptions liées au territoire.

## Réflexions sur la communication vers les communes

Dans un second temps, une réflexion sur les moyens pour communiquer vers les communes a été menée, sur la base de la grille issue du document « Autrement Dit Communication & Environnement (2017) », présentée lors de la matinée.

### Objectifs :

1. Participer à des événements/réunions pour sensibiliser les élus à la thématique en s'appuyant sur des initiatives existantes et leur transmettre des contacts :

- Réunion des têtes de réseaux des agents territoriaux (AITF<sup>1</sup>, Hortis<sup>2</sup>, ATTF<sup>3</sup>), avec pour certains réseaux des rencontres régionales et/ou nationales ;
  - Rencontre des maires ;
  - Salons de collectivités ;
  - Assises régionales du fleurissement ;
  - Salon du végétal et autres évènements similaires ;
  - Association les Ecomaires (association nationale).
2. Identifier des médias spécialisés (par exemple la Gazette des communes, Techni.Cités) ou les médias généraux pour diffuser des articles *via* ces canaux.

### Les cibles :

Le terme « élus » est trop large : il faudrait cibler les différentes commissions thématiques au niveau communal pour identifier plusieurs interlocuteurs : élus « travaux », « espaces verts », « environnement », etc. Les collectivités, responsables entre autres de la gestion du linéaire routier, sont également à prendre en compte.

Les influenceurs peuvent par ailleurs être sollicités comme relais d'informations.

### Pistes d'actions :

1. Partir d'une espèce exemple ou « parapluie » ;
2. Aller faire des inventaires avec les agents de terrain : cette action est valorisante pour leur travail et peut avoir des effets cascades très intéressants ;
3. S'appuyer sur l'effet de masse : le grand public, s'il est sensibilisé à la thématique, peut devenir un relais vers les élus pour les inciter à agir. Il est de ce fait nécessaire de faire du lien entre les différents acteurs du territoire, la redondance du message pouvant favoriser son appropriation ;
4. Mutualiser les outils et connaître ce qui se fait ailleurs ;
5. Développer des outils de communications spécifiques au milieu urbain, à partir d'outils clés-en-main comme le kit de communication créé par le CEN Centre-Val de Loire, qui pourrait également comprendre :
  - Une infographie simple et visuelle
  - Des textes types à intégrer dans les bulletins municipaux
  - Une affiche qui pourrait être déclinée en fonction de la situation urbaine ou rurale de la commune.
  - Développer des supports pour communiquer sur la thématique lors d'évènements, comme des présentations qui tournent en boucle ;
6. Organiser des évènements officiels pour faire signer la charte d'engagement à plusieurs communes simultanément (à intégrer dans les comités villes et villages fleuris ?).

### Les messages à utiliser

L'identification de messages clairs sur lesquels s'appuyer lors de cette communication n'est pas aisée. En effet les termes « exotiques » et « envahissants » ne font pas l'unanimité dans les experts de la thématique et le mot « invasif » est jugé trop négatif.

---

<sup>1</sup> Association des Ingénieurs Territoriaux de France

<sup>2</sup> Association de responsables de la nature en ville

<sup>3</sup> Association des Techniciens Territoriaux de France



Un exercice a été proposé aux participants: ils devaient déterminer si des affirmations proposées concernant les EEE et les invasions biologiques (tirées pour l'essentiel de documents de communication ou d'articles de presse) étaient des messages pertinents à véhiculer aux communes. Celles-ci ont ensuite été discutées pour mettre en exergue les mots ou les formulations posant problème.

Ce travail a permis d'identifier 3 catégories de messages :

1. **Les généralités**, qui concernent des messages courts, accrocheurs et plutôt positifs ;
2. **La prévention**, qui a pour objectif d'éviter les introductions d'espèces exotiques dans les milieux naturels ;
3. **La gestion**

A garder	A ne pas garder	A reformuler
<b>Généralités</b>		
<p>« Protégeons les espèces patrimoniales » ; « Protéger vos plantes patrimoniales, achetez local »</p> <p>⇒ Messages positifs, à préférer que ceux utilisant le terme « lutte »</p>	<p>« Il faut éradiquer les EEE » ; « Ces espèces qui nous veulent du mal »</p> <p>⇒ Faire attention au vocabulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– « éradiquer » laisse penser que cela est possible, ce qui est rarement le cas</li> <li>– « nous » : anthropocentré</li> </ul>	<p>« Avis de recherche : les EEE »</p> <p>⇒ Sous-entend les impacts négatifs des EEE, mais le vocabulaire trop connoté laisse penser que ces espèces sont rares. Il faut préciser pourquoi les EEE sont recherchées.</p> <p>⇒ Message plus adapté au grand public qu'aux élus, fonctionne bien pour les espèces patrimoniales.</p>
	<p>« Les EEE partagent des caractéristiques communes »</p> <p>⇒ Vocabulaire peu adapté aux élus, à vulgariser</p>	<p>« EEE : les connaître pour mieux les combattre »</p> <p>⇒ éviter le terme « combattre », trop guerrier</p>
<b>Prévention</b>		
<p>« Restaurons nos écosystèmes » ; « Connaissez-vous bien votre territoire ? »</p> <p>⇒ Proposent une autre approche que celle de l'espèce. Celle-ci n'est peut-être pas adaptée pour grand public, mais à privilégier pour des gestionnaires éventuellement</p>		<p>« Après quelques années, une population d'EEE peut devenir un problème »</p> <p>⇒ Formulation trop longue. La notion temporelle renvoie à la durée des mandats des élus, qui nécessite de renouveler la sensibilisation dans le temps.</p>
<b>Gestion</b>		
<p>« Ne vous laissez pas déborder EEE » ; « Ne vous laissez pas séduire »</p> <p>⇒ Eviter les formulations négatives lorsque cela est possible</p>		<p>« Les EEE ont des impacts sur la santé et les activités touristiques »</p> <p>⇒ A scinder, pour séparer les 2 notions</p> <p>⇒ Parler de « nuisances » ou de « préjudices » plutôt que d'« impacts »</p>

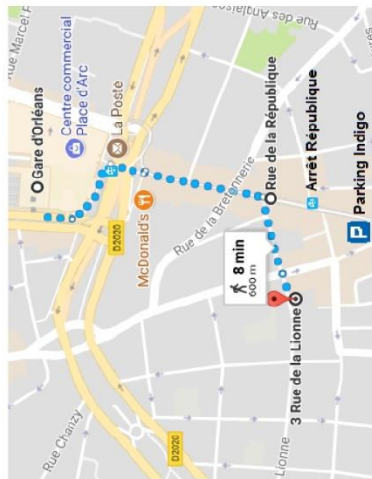
### Effets :

Pour évaluer les effets de l'action de communication, il faut proposer aux communes des indicateurs susceptibles d'être adaptés localement, en fonction des enjeux (taille commune, environnement, localisation, etc.).

Les présentations sont téléchargeables sur le  
Centre de Ressources Loire nature  
[centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com)  
La sélection bibliographique est  
téléchargeable à [ce lien](#).

## Informations pratiques

La réunion se déroulera dans la grande salle de l'Écopôle de la Région Centre-Val de Loire à Orléans (45), au 3 rue de la Lionne.



**De la gare d'Orléans** : descendre la rue de la République et prendre sur la droite la rue des Fauchets. Continuer tout droit jusqu'à l'Écopôle.

**De la gare des Aubrais** : prendre la ligne de tramway A direction « Hôpital La Source », descendre à l'arrêt République puis prendre la rue des Fauchets et continuer tout droit jusqu'à l'Écopôle.

**Se garer dans le centre-ville d'Orléans** : Plusieurs parkings souterrains sont accessibles dans le centre-ville d'Orléans. Le plus

proche de l'Écopôle est le parking Indigo.

### Pour plus d'informations :

Sylvie VARRAY  
[sylvie.varray@reseau-cen.org](mailto:sylvie.varray@reseau-cen.org)  
Tél : 02.38.24.55.05

ou  
Agnès RAYSÉGUIER  
[agnes.raységuiet@reseau-cen.org](mailto:agnes.raységuiet@reseau-cen.org)  
Tél : 02.38.24.20.94

Voir aussi le site du [Centre de Ressources Loire nature](#)



## Réunion thématique

# Communiquer et sensibiliser les communes sur les espèces exotiques envahissantes Enjeux et outils

Orléans (45), le 18 octobre 2018



Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional

## Programme



**9h45 : Accueil des participants**

**10h : Introduction**

- La communication au sein du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne – S. Varray, FCEN

**10h15 :**

- La communication : écueils à éviter et réussites - S. Poirier, FCEN
- Retour sur le congrès « How to communicate on pests and invasive alien plants » - Portugal, 2013 - S. Hudin, FCEN
- Stratégies d'intervention sur les plantes exotiques envahissantes – se comprendre et dialoguer pour agir de concert - M. Guérin, Plante & Cité
- Le kit de communication à destination des communes du groupe de travail sur les Plantes invasives de la région Centre-Val de Loire – C. Teffaut, CEN Centre-Val de Loire

**12h45 : Déjeuner (pris en charge par la FCEN)**

**14h15 : Vers une communication plus efficace sur les espèces exotiques envahissantes à destination des communes**

Les interventions du matin permettront d'initier les échanges et d'identifier les enjeux, difficultés et opportunités concernant la communication vers les communes. Ce travail sera poursuivi et approfondi l'après-midi, afin de réfléchir aux axes suivants :

- Quelles sont les enjeux, difficultés et opportunités de la communication vers les communes ?
- Quels seraient les messages à leur faire passer ? Comment ?
- Quels modes/outils de communication sont les plus adaptés à ce public ?
- Quels outils/kits pourraient être conçus pour faciliter le lien entre les coordinateurs territoriaux et les élus des communes ? (présentations et articles type, etc.)

**16h30 : fin de la réunion technique**

## Contexte

De nombreuses espèces exotiques ont été et continuent à être introduites en France, de manière volontaire ou non. Quel que soit le vecteur de l'introduction, ces espèces sont souvent relâchées dans les milieux naturels par méconnaissance des impacts qu'elles peuvent avoir sur ces milieux. Afin de prévenir de nouvelles introductions, il est nécessaire de sensibiliser largement l'ensemble des différents acteurs concernés par ces espèces, grâce à une communication structurée.

Lors des journées d'échange de bassin organisées en novembre 2016 par la FCEN, un atelier de travail avait été consacré à la communication : « cibles et enjeux de la sensibilisation sur les invasions biologiques ». Cet atelier a mis en évidence qu'une grande diversité d'acteurs sont confrontés aux espèces exotiques envahissantes, qu'ils soient utilisateurs, gestionnaires ou autre (médecins, vétérinaires, etc.), entraînant une importante variété des messages à véhiculer sur cette thématique (bons gestes, circulation des données, impacts, aspects réglementaires, formation, etc.).

Plusieurs coordinations territoriales ont soulevé des difficultés pour que leurs messages atteignent les communes, en particulier les élus. Il est en effet essentiel de les sensibiliser à la thématique des invasions biologiques et à la nécessité d'agir dès la détection d'une nouvelle espèce invasive sur leur territoire. Il a donc été proposé de réunir un groupe de personnes pour une réflexion commune sur cette problématique.

## Objectifs de la réunion

L'objectif général étant l'appropriation de la thématique par les collectivités, en particulier les communes et les élus, grâce à :

- Des modalités adaptées à ce public ;
- l'identification des besoins en outils de communication mutualisée.

Cette journée s'adresse aux coordinateurs territoriaux, aux porteurs de projets de sensibilisation ainsi qu'à tous les acteurs souhaitant contribuer à une réflexion sur la communication relative aux espèces exotiques envahissantes sur le bassin Loire-Bretagne.



# ANNEXES



## Liste des participants

Réunion thématique "Communiquer et sensibiliser les communes  
sur les espèces exotiques envahissantes - Enjeux et outils"  
le 18 octobre 2018, Orléans

Nom et Prénom	Organisme	Courriel
ALBERT Arnaud	AFB (DAPP)	arnaud.albert@afbiodiversite.fr
BLOTTIERE Doriane	UICN France	doriane.blottiere@uicn.fr
BORIES Bruno	Conservateurs bénévoles du site des Fiches des parterres	moniquebories@hotmail.com
BOUIN Charlotte	CEN Normandie Ouest	c.bouin@cen-bn.fr
BRARD Florentin	CPIE Des Pays Creusois	fbrard@cpiepayscreusois.com
DAVID Eloïse	Chambre d'agriculture du Loiret	davide45d@loiret.chambagri.fr
DUFAUX Jean-François	CEN Normandie Seine	dufaux.jf@cren-haute-normandie.com
FIERIMONTE Bérénice	FCEN	berenice.fierimonte@reseau-cen.org
GUERIN Maxime	Plante & Cité	maxime.guerin@plante-et-cite.fr
HUDIN Stéphanie	FCEN	stephanie.hudin@reseau-cen.org
LAMOTTE Laura	CPIE Des Pays Creusois	llamotte@cpiepayscreusois.com
MIE Léa	EPTB Vienne	l.mie@eptb-vienne.fr
POIRIER Sandrine	FCEN	sandrine.poirier@reseau-cen.org
TEFFAUT Charline	CEN Centre-Val de Loire	Charline.teffaut@cen-centrevaldeloire.org
THINZILAL Florence	Forum des Marais Atlantiques	FThinzilal@forum-marais-atl.com
VARRAY Sylvie	FCEN	sylvie.varray@reseau-cen.org



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

## Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

### A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoire d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 000 sites naturels couvrant 153 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

### A l'échelle du bassin de la Loire

Les 9 Cen concernés gèrent plus de 5 000 hectares de zones humides répartis sur 312 sites. Près de la moitié de ces zones humides sont situées en zone alluviale.



### Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des événements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur [centrederesources-loirenature.com](http://centrederesources-loirenature.com)

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels  
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans  
[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

Sylvie VARRAY  
Chargée de mission Loire  
Tél : 02.38.24.55.05  
[sylvie.varray@reseau-cen.org](mailto:sylvie.varray@reseau-cen.org)

Agnès Raysséguier  
Documentaliste  
Tél : 02.38.24.20.94  
[agnes.raysseguier@reseau-cen.org](mailto:agnes.raysseguier@reseau-cen.org)